



Bourgogne France Hongrie

90 bd de la Guillaumée
89000 St-Georges sur Baulches

☎ 03 86 48 30 07

bourgogne.francehongrie@laposte.net

<http://quiqmonique.pagesperso-orange.fr/BFH/>

**Bulletin d'information n° 49
du 27 janvier 2011**

Apprentissage du hongrois premier niveau.

L'association Bourgogne France Hongrie soutient le projet « apprentissage du hongrois » avec Anita.

Un nouveau groupe «débutant » se réunira pour la première fois le jeudi 03 février prochain. Une salle de cours est sollicitée auprès de M. le Maire de Saint-Georges sur Baulche. Une salle située près du Centre Culturel Georges Pompidou serait susceptible d'être disponible.

Nous attendons la réponse de M. le Maire.

Condition d'inscription :

- Etre adhérent de l'association et être à jour du versement de sa cotisation de l'année.

Lieu d'apprentissage en attente de la réponse de M. le Maire, le cours du 03 février aura lieu :

- au siège social, domicile du Président Jean-Pierre DUFLANC 90 bd de la Guillaumée à St Georges.

Jour de la semaine : le **JEUDI**

Horaire : créneau d'1 heure pour commencer, **de 17 h 30 à 18 h 30**

Modalités :

- Dédommagement des frais de déplacement de l'animatrice. Montant fixé à 3.00 €de l'heure.

- Versement en début de « mois » ; l'indemnité versée n'est pas remboursée en cas d'absence.

CALENDRIER

février	mai
03/02/2011	05/05/2011
10/02/2011	12/05/2011
17/02/2011	19/05/2011
mars	26/05/2011
10/03/2011	
17/03/2011	juin
24/03/2011	
31/03/2011	09/06/2011
avril	16/06/2011
07/04/2011	23/06/2011
14/04/2011	

Saint-Georges, le 27 janvier 2011
Le Président,

Jean-Pierre DUFLANC

✂-----
Bulletin d'inscription aux cours de hongrois « DEBUTANTS » pour l'année 2011

NOM Prénom

L'assurance MAIF souscrite par ABFH couvre les adhérent(e)s participant à ses activités.

Je m'inscris aux séances d'apprentissage du hongrois pour l'année 2011 : 16 séances.

Je m'engage à participer à l'indemnisation d'Anita, adhérente de l'association et animatrice du cours de hongrois, conformément à la décision de « gratification » prise par le Bureau d'ABFH. Le versement de cette indemnité est réalisé en début de chaque « mois » sans possibilité de remboursement pour cause d'absence.

La viabilité du groupe est estimée à 6 personnes. Inscription à ce jour 15 personnes.

Pour une bonne organisation, toute absence à un cours doit être signalée à la secrétaire d'ABFH

(03 86 48 30 07)

Vos observations éventuelles :

.....
Date et signature :